



المركز الجهوي للاستثمار فاس مكناس  
المركز الجهوي للاستثمار فاس مكناس  
Centre Régional d'Investissement Fès - Meknès

CRIFM/DG n°

000 1487

Fès, Le

20 Juin 2023

## Décision n° 22/2023/DG/DR

### Appel à candidature pour le recrutement d'un (1) "Chef de Projet Digitalisation et Développement" rattaché à la "Division digitalisation et simplification des procédures" du Centre Régional d'Investissement Fès-Meknès

- Vu la loi n° 47-18 portant réforme des Centres Régionaux d'Investissement et création des Commissions Régionales Unifiées d'Investissement promulguée par le Dahir n°1-19-18 du Jourmada II 1440 (13 février 2019),
- Vu le décret n°2.19.67 du Châabane 1440 (17 avril 2019) pris pour l'application de la loi n°47-18 portant réforme des Centres Régionaux d'Investissement et création des Commissions Régionales Unifiées d'Investissement,
- Vu la circulaire du Chef de Gouvernement n° 24/2012 du 6 dulhija 1433 (22 Octobre 2012) sur la gestion de modalités de recrutement dans les établissements et les entreprises publics,
- Vu la circulaire N° 7/2013 du 18 jourmada II 1434 (29 avril 2013) relative à la nomination aux postes de responsabilité dans les établissements publics,
- Vu l'organigramme du Centre Régional d'Investissement Fès-Meknès tel qu'il a été approuvé par le Conseil d'Administration du Centre Régional d'Investissement Fès-Meknès,
- Vu le statut du personnel du Centre Régional d'Investissement Fès-Meknès tel qu'il a été approuvé et modifié par le Conseil d'Administration du Centre Régional d'Investissement Fès-Meknès,
- Vu la loi-cadre pour le recrutement au titre de l'année 2023, approuvée par le président du Conseil d'Administration et le Ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration,
- Vu les pouvoirs conférés au Directeur du CRI Fès-Meknès par le Conseil d'Administration,
- Vu le manuel des procédures organisationnelles du CRI,
- Vu le manuel managérial du CRI Fès-Meknès et les nécessités de service.

**Le Directeur du Centre Régional d'Investissement Fès-Meknès**

**Décide**

#### **Article 01 : Recrutement**

Le Centre Régional d'Investissement Fès-Meknès lance un appel à candidature, au titre de l'année 2023, pour le recrutement d'un (1) "Chef de projet digitalisation et développement" rattaché à la "Division digitalisation et simplification des procédures".



## **Article 02 : Missions**

La mission du chef de Projet digitalisation et développement est de contribuer à la mise en œuvre du schéma directeur du système d'information du CRI, la mise en place et la gestion des outils et l'infrastructure SI, et participer à la dématérialisation des procédures et formalités relatives à l'instruction des dossiers de projets d'investissement.

## **Article 03 : Responsabilités**

Les responsabilités du " Chef de Projet digitalisation et développement " se déclinent comme suit :

### ➤ **Digitalisation, simplification et développement SI**

- ✓ Accompagner les services du CRI dans le développement et l'implémentation des solutions digitales,
- ✓ Assister la maîtrise d'ouvrage en matière de projet de digitalisation, de dématérialisation, de simplification des procédures, de facilitation des services rendus aux usagers,
- ✓ Assurer la veille technologique en matière de système d'information.
- ✓ Participer au re-engineering des processus, en cas de besoin.
- ✓ Proposer des améliorations de processus et procédures.
- ✓ Participer au partage et à la diffusion des bonnes pratiques.

### ➤ **Exploitation SI**

- ✓ Assurer le bon fonctionnement des SI existants ainsi que leur maintenance,
- ✓ Participer à l'élaboration et la mise en œuvre de la politique de sécurité SI,
- ✓ Assurer l'assistance technique des collaborateurs,
- ✓ Gérer l'infrastructure SI du Centre.
- ✓ Assurer le bon fonctionnement des SI existants ainsi que leur maintenance.

### ➤ **Réseau et Télécommunication**

- ✓ Participer à l'élaboration de la politique du réseau informatique et de télécommunication du CRI.
- ✓ Participer à la modernisation des outils réseau et télécommunication.
- ✓ Participer à la mutualisation des moyens de traitement de l'information et de communication.
- ✓ Assurer la gestion technique du réseau d'Intranet / Internet et de la téléphonie IP.

## **Article 04 : Type de recrutement et lieu d'affectation**

- Type de recrutement : Statutaire ou Contractuel.
- Lieu d'affectation : Ville de Fès.

## **Article 05 : Conditions minimales du profil requis**

L'appel à candidature est ouvert aux candidats remplissant les conditions suivantes :

- Être de nationalité marocaine, âgé de 40 ans au plus.
- Titulaire d'un diplôme d'ingénieur ou master (Bac + 5), en ingénierie ou management des SI/Système d'information ou spécialité similaire.



100

- Expérience exigée : 7 ans minimum.
- Maîtrise des langues : Arabe, Français.
- Ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation à une peine afflictive ou infamante.
- Ne pas être inscrit au casier central disciplinaire des administrations publiques.

#### **Article 06 : Dossier et modalité de candidature**

Le dossier de candidature est constitué des pièces suivantes :

- Une demande de candidature adressé à Monsieur le Directeur du CRI Fès-Meknès,
- Un Curriculum Vitae (CV) actualisé,
- Une copie certifiée conforme, délivrée récemment, du diplôme,
- Une copie certifiée conforme, délivrée récemment, des attestations de travail justifiant l'expérience du candidat,
- Une copie certifiée conforme de la CIN (recto-verso).

Le dossier de candidature doit parvenir au CRI Fès-Meknès par courriel envoyé uniquement à l'adresse [rh@fesmeknesinvest.ma](mailto:rh@fesmeknesinvest.ma) en copie l'adresse [secretariat@fesmeknesinvest.ma](mailto:secretariat@fesmeknesinvest.ma) au **plus tard le 12 Juillet 2023 à 16h** (inclus) et seront instruits par une commission désignée à cet effet.

Les convocations seront effectuées par Email et par téléphone, de ce fait, il est obligatoire de préciser l'adresse mail et le numéro de téléphone sur le CV.

Tout dossier incomplet ou parvenu hors délai ou ne correspondant pas au profil recherché sera automatiquement écarté,

#### **Article 07 : Déroulement de la sélection**

Il sera procédé à une présélection des dossiers de candidature sur la base des conditions mentionnées dans les articles 5 et 6.

Les candidats présélectionnés à l'issue de cette première phase seront convoqués pour participer aux épreuves orales.

Une commission de sélection sera désignée par le Directeur du CRI Fès-Meknès pour étudier les dossiers de candidature et mener les entretiens avec les candidats.

#### **Article 08 : Publication**

La présente décision, la liste des candidats admis à passer les entretiens de sélection, ainsi que la date et le lieu du déroulement des entretiens et les résultats définitifs de l'appel à candidature seront publiés sur le portail des emplois publics [www.emploi-public.ma](http://www.emploi-public.ma) et dans les locaux du Centre Régional d'Investissement Fès-Meknès.

#### **Article 09 : Nomination**

Le candidat sélectionné pour le poste susmentionné sera nommé par décision du Directeur du Centre Régional d'Investissement Fès-Meknès conformément à la réglementation en vigueur.

Directeur du Centre Régional  
d'Investissement Fès-Meknès  
Yassine TAZI

